

concriptions confiées chacune à un agent, sauf au Labrador où l'agent ne réside que pendant l'été. Des fonctionnaires chargés des divers domaines de l'agriculture visitent chaque district sur l'ordre du Bureau d'agriculture de St-Jean.

Les programmes d'aide à l'industrie agricole comprennent l'aide au défrichement pour lequel le gouvernement prête son personnel et ses tracteurs, une subvention de \$125 l'acre pour le défrichement avec des outils appartenant aux particuliers, la distribution de pierre à chaux en poudre à un prix subventionné, le paiement de bonis pour les reproducteurs de race pure et l'octroi d'une aide financière aux sociétés d'agriculture, aux organismes de commercialisation et aux comités organisateurs de foires agricoles. Il y existe un service d'inspection des produits avicoles, des légumes et des bleuets. On encourage la culture de ce fruit en incendiant les terrains qui y sont propices et en améliorant les routes et les sentiers qui conduisent à ces endroits. On favorise la culture des petits fruits en distribuant des plants de qualité.

L'élevage reçoit tout l'encouragement possible. On élève un troupeau expérimental de moutons. Grâce à l'état satisfaisant des marchés, à l'aide fournie par le ministère et aux prêts consentis en vertu de la loi provinciale sur les prêts pour les améliorations agricoles, la production de viande de volaille et de bœuf a pris de l'expansion. Deux vétérinaires surveillent l'application du programme d'hygiène vétérinaire et du programme fédéral-provincial d'extirpation de la tuberculose bovine.

La Division de l'agriculture se joint au ministère de l'Instruction publique pour favoriser l'essor du mouvement des Clubs 4H dans la province et consent à se charger de tout projet relatif à l'agriculture.

Île-du-Prince-Édouard.—Le programme d'action du ministère de l'Agriculture est établi par son personnel qui comprend, outre le ministre et le sous-ministre, un surintendant et un surintendant adjoint de l'industrie laitière, deux essayeurs-contrôleurs, un directeur des services vétérinaires et six vétérinaires praticiens subventionnés, un horticulteur, un adjoint chargé de l'analyse des sols, un directeur de la production avicole, un agronome, un directeur des travaux sur place et trois représentants agricoles, un chef forestier et son adjoint, un directeur des travaux d'amélioration agricole, un surveillant de pépinières et un directeur, un directeur adjoint et deux propagandistes des cercles de fermières.

Nouvelle-Écosse.—Le ministère de l'Agriculture et de l'Organisation des marchés "aide les gens à s'aider eux-mêmes" en encourageant le public à faire partie d'organisations telles que la Fédération agricole de la Nouvelle-Écosse, l'Association des fructiculteurs de la Nouvelle-Écosse, les coopératives agricoles, les coopératives de crédit et les organisations de producteurs. Le ministère reçoit l'aide du Comité consultatif des services agricoles de la Nouvelle-Écosse, qui a été établi afin de mettre en œuvre les programmes et entreprises agricoles des ministères fédéral et provincial de l'Agriculture. Le Comité se réunit tous les trois mois et, afin d'éviter autant que possible le double emploi, il coordonne les objectifs de ces deux ministères et propose des programmes agricoles bien intégrés.

Nouveau-Brunswick.—Le programme agricole du gouvernement du Nouveau-Brunswick est dirigé par le ministre de l'Agriculture assisté d'un sous-ministre et des directeurs des services suivants: vulgarisation, bétail, industrie laitière, médecine vétérinaire, aviculture, horticulture, grandes cultures, sols et récoltes, protection et amélioration des plantes, génie agricole, économie ménagère, Association coopérative de syndicats de crédit, éducation agricole, apiculture et sociétés agricoles.

Québec.—Le ministère de l'Agriculture comprend onze services: enseignement agricole, économie rurale, propagande, industrie animale, horticulture, grandes cultures, information et recherches, économie domestique, hygiène des animaux, génie rural, secrétariat. Chaque service se subdivise en sections commises chacune à des problèmes particuliers.

Le ministère compte aussi plusieurs autres organismes spéciaux comme le Conseil des recherches, la Commission de l'industrie laitière, l'École de laiterie de Saint-Hyacinthe, la Ferme-école de Deschambault, la Station d'élevage d'animaux à fourrure (Saint-Louis-